Sciences Eaux & Territoires
INRAE

https://doi.org/10.20870/Revue-SET.2026.52.10469

Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY 4.0). La citation comme l'utilisation de tout ou partie du contenu de cet article doit obligatoirement mentionner les auteurs, l'année de publication, le titre, le nom de la revue, le volume, le numéro de l'article et le DOI..

Le Sillon Responsable : comment Océalia accompagne la transition agroécologique des agriculteurs adhérents sur son territoire ?

Thomas PERRIER [1], Valentine BUSQUET [2], Juan David DOMINGUEZ-BOHORQUEZ [3]

[1] Océalia, Cognac, France.
[2] Institut Agro Montpellier, INRAE, Chaire Partenariale Eau Agriculture et Changement Climatique, Montpellier, France.
[3] G-EAU, Univ Montpellier, AgroParisTech, BRGM, CIRAD, INRAE, Institut Agro, IRD, Montpellier, France.

Correspondance : Thomas PERRIER, thomas.perrier@ocealia-groupe.fr

Dans un contexte de transition agroécologique et de pression croissante sur la ressource en eau, les coopératives agricoles occupent une place centrale, au carrefour des besoins des agriculteurs, des exigences des filières et des enjeux territoriaux. Pour relever ces défis, Océalia, coopérative implantée dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine, a structuré son action autour de la démarche « Le Sillon Responsable ». Cette initiative accompagne les agriculteurs adhérents dans l'adoption de pratiques plus durables, alliant performance économique, réduction des impacts environnementaux et adaptation aux contraintes locales, tout en fournissant des éléments concrets et mesurables pour alimenter les débats au sein des projets de territoire pour la gestion de l'eau. Thomas Perrier, responsable du service agroenvironnement chez Océalia, présente ici la démarche de la coopérative en matière d'accompagnement des exploitations vers une agriculture plus durable.

Océalia : un acteur agricole territorial engagé en faveur de la transition agroécologique

Quel est le rôle d'Océalia dans le paysage agricole ?

Océalia est une coopérative agricole implantée dans le Nord de la Nouvelle-Aquitaine, couvrant les anciennes régions Poitou-Charentes et Limousin, et le département de la Dordogne. Le territoire est très diversifié : du vignoble charentais, où la majorité des exploitations sont en système mixte vigne-céréale, aux exploitations spécialisées bovins viandes dans le Limousin, à la polyculture-élevage dans les Deux-Sèvres. Cette diversité constitue à la fois notre richesse et un immense défi pour la coopérative.

Aujourd'hui, Océalia fédère environ sept mille agriculteurs adhérents et se positionne comme le leader territorial. L'essence d'Océalia est la défense d'une agriculture productive qui réduit ses impacts. Au sein de la coopérative, se distinguent trois métiers : la collecte des céréales, la distribution d'agrofournitures, et l'accompagnement technique des agriculteurs. Sur ce dernier point, nous nous appuyons sur un réseau de soixante-dix Conseillers d'Exploitation. Nous misons sur un conseil de proximité, capable de s'adapter aux spécificités de chaque système. Il n'existe pas de modèle unique, mais une palette de solutions techniques et organisationnelles qu'il faut être capable de mobiliser pour répondre aux contraintes et aux choix stratégiques des exploitants.

Comment la coopérative accompagne-t-elle la transition agroécologique sur son territoire ?

Depuis plusieurs années, Océalia est engagée dans de nombreux projets en faveur de l'agroécologie : formations, animation de groupes d'agriculteurs ou encore expérimentations. Au sein d'Océalia, nous préférons le terme de pratiques durables, que nous définissons comme des pratiques économiquement rentables, environnementalement performantes et présentant des bénéfices sociaux et sociétaux.

L'enjeu central pour les agriculteurs est de continuer à produire, mais produire différemment. Le territoire compte des agriculteurs pionniers, très avancés sur ces sujets mais l'objectif aujourd'hui est la massification pour obtenir de réels effets à l'échelle territoriale. Massifier, c'est à la fois continuer de mobiliser ces pionniers sur le temps long et aller chercher toutes celles et ceux encore en questionnement. Le socle de la stratégie d'Océalia est la construction de la démarche « Le Sillon Responsable ».

« Le Sillon Responsable » : opérationnaliser le passage à l'échelle de pratiques agroécologiques

Comment est née la démarche « Le Sillon Responsable » et quels besoins devait-elle adresser ?

Les premières réflexions ont émergé en 2020. Certains clients, notamment dans le secteur des céréales, ont énoncé des attentes en matière de durabilité ou d'agroécologie. Ces attentes se sont traduites par des cahiers des charges auxquels il était difficile de répondre. De ce constat est né le besoin de construire une démarche harmonisée, capable de donner un cadre commun aux pratiques agricoles tout en valorisant les initiatives déjà engagées sur le territoire par les agriculteurs pionniers. Défendre la profession est un enjeu crucial pour la coopérative, notamment en valorisant les initiatives portées par les agriculteurs et en communiquant avec pédagogie sur le fait que l'agriculture se construit sur le temps long.

Le lancement officiel de la démarche « Le Sillon Responsable » s'est fait en juin 2023, après une année de test sur le terrain. « Le Sillon Responsable » est à la fois une approche globale pour structurer l'action d'Océalia en faveur de l'agroécologie, et un outil de diagnostic opérationnel qui permet de réaliser un bilan de pratiques, de mieux comprendre l'exploitation, et d'engager un échange concret avec l'agriculteur pour planifier des leviers d'amélioration sur le long terme.

En quoi consiste le diagnostic agroécologique proposé aux exploitations ?

Le diagnostic « Le Sillon Responsable » repose principalement sur une logique de moyens plus que de résultats à des objectifs de massification des pratiques agroécologiques. En développant cet outil, nous avons veillé à ne pas ajouter de la lourdeur à l'existant : le diagnostic est rapide et se réalise en deux heures.

Concrètement, le diagnostic « Le Sillon Responsable » permet de recenser les pratiques existantes sur l'exploitation puis d'accompagner l'agriculteur vers une démarche de progrès fondée sur un référentiel de pratiques structuré en huit catégories : fertilisation, fertilité des sols, protection des cultures, alimentation des animaux, bien-être animal, gestion quantitative de l'eau, biodiversité, social et sociétal.

Ce référentiel a été calibré sur la base de tests terrain, de concertations entre les équipes du siège et les conseillers d'exploitation, de discussions avec les parties prenantes et acteurs du territoire, y compris l'Agence de l'eau.

Pour chaque catégorie, une dizaine de questions permet d'attribuer un score en pourcentage, servant à qualifier la marge de progrès des pratiques. La démarche définit trois niveaux selon le score :

– le niveau « confirmé », correspondant à un score supérieur à 60 % dans toutes les catégories, reflète un système déjà performant ;

– le niveau « avancé », avec un score supérieur à 40 %, indique un progrès intermédiaire ;

– enfin, le troisième niveau correspond aux situations où l'agriculteur obtient moins de 40 % sur au moins une catégorie. Dans ce cas, il peut s'engager dans la démarche avec l'obligation de mettre en place un plan d'action visant à atteindre le seuil de 40 % dans toutes les catégories concernées, au cours des trois années suivantes.

Comment transformer ce diagnostic « rapide » en outil opérationnel ?

Tout d'abord, si le diagnostic est accessible à tous les agriculteurs qui se sentent concernés par cette dynamique de progrès, il n'implique pas un engagement dans la démarche. L'engagement se formalise par la signature d'une charte.

Au-delà du diagnostic, l'outil propose un module de simulation pour identifier des pratiques à mettre en œuvre pour atteindre le seuil de 40 %. Les conseillers accompagnent les agriculteurs dans l'élaboration et le suivi d'un plan d'action. L'objectif est de proposer des actions réalistes, techniquement et économiquement compatibles avec le fonctionnement de l'exploitation. Sur le terrain, les agriculteurs atteignant les niveaux « avancé » ou « confirmé » mettent spontanément en place des plans d'action bien que cela ne soit pas obligatoire. Ils s'approprient le diagnostic comme une véritable feuille de route annuelle de leur exploitation, ce qui constitue un indicateur fort de réussite du dispositif.

Aujourd'hui neuf cents agriculteurs sont engagés dans la démarche, ce qui représente 35 % de la collecte Océalia. L'ambition à termes est d'engager 70 % des surfaces d'Océalia.

Comment former les conseillers d'exploitation qui jouent un rôle central dans la démarche ?

Les conseillers d'exploitation sont le maillon fondamental de la démarche « Le Sillon Responsable » et de manière générale de la transition. Ils portent la démarche auprès des agriculteurs et doivent donc en être les premiers convaincus ; c'est pourquoi nous avons co-construit la démarche avec eux.

Derrière la démarche « Le Sillon Responsable », il y a un processus de certification. Océalia s'engage à valoriser les indicateurs captés dans les diagnostics. Ils doivent être conformes à la réalité des pratiques et sont donc audités par un tiers extérieur. La certification s'applique aussi au système de management, ce qui nous permet de définir des plans de formations annuels à destination des équipes terrain. Ces formations concernent la maîtrise de l'outil, la connaissance du référentiel et des différents leviers techniques. Elles sont principalement dispensées par des experts internes de la coopérative (Service Innovation agronomique et agro-environnement notamment).

La valorisation comme levier de massification

Quels intérêts pour les agriculteurs à s'engager dans la démarche « Le Sillon Responsable » ?

Aujourd'hui le tissu agroalimentaire régional ne permet pas de proposer systématiquement en contrepartie de l'engagement dans la démarche, une revalorisation du prix à la tonne. En revanche, Océalia s'engage à orienter les initiatives de filières et de valorisation, prioritairement vers les agriculteurs et agricultrices engagés dans « Le Sillon Responsable ».

Pour Océalia, « Le Sillon Responsable » est un argument commercial fort auprès des clients pour monter des filières à plus-value. La structuration de filières est un des principaux leviers, mais insuffisant pour financer la transition.

Nous cherchons donc à valoriser cette démarche à travers toutes les solutions de rémunération, notamment la commercialisation de crédits carbone issus d'exploitations « Le Sillon Responsable ». L'ensemble des plus-values que l'on peut capter sur le marché grâce à cette démarche, revient aux agriculteurs engagés. « Le Sillon Responsable » est l'armoire de l'agroécologie dans laquelle nous pouvons actionner différents tiroirs : primes filières, crédits carbone, paiements pour services environnementaux, et demain peut-être des taux préférentiels de financement auprès des banques.

Enfin, nous accompagnons les agriculteurs dans leur communication au quotidien, pour défendre leur profession et valoriser leur engagement.

Comment évaluer les progrès réalisés en matière de pratiques agroécologiques ?

Le diagnostic « Le Sillon Responsable » ne donne pas lieu à un bilan carbone ou un bilan des indicateurs de fréquence de traitements phytosanitaires (IFT), qui demanderait un recueil beaucoup plus complet de données parcellaires, complexifiant la dynamique de massification. Il s'agit ici de faire un inventaire de l'ensemble des moyens dont on dispose pour améliorer l'impact, environnemental, économique et social, de l'exploitation. Pour autant, à travers ce diagnostic, nous sommes capables de transcrire les pratiques des agriculteurs de manière concrète sur les exploitations engagées. Par exemple, 60 % des agriculteurs du « Sillon Responsable »pratiquent du désherbage mécanique sur au moins un type de culture, 70 % des adhérents irrigants utilisent un outil de pilotage de l'irrigation et 75 % sont équipés avec du matériel économe en eau.

Sur le long terme, notre ambition est de corréler ce diagnostic de pratiques à des logiques de résultats mais aujourd'hui il est trop tôt et nous manquons encore de données, le modèle est en cours de construction.

Quelles perspectives pour améliorer la démarche « Le Sillon Responsable » ?

« Le Sillon Responsable » est une démarche issue du terrain. La force réside dans la capacité à mobiliser un grand nombre d'agriculteurs grâce à un diagnostic rapide, accessible et qui permet d'agir de manière concrète sur les pratiques. Ce positionnement constitue un levier d'engagement efficace mais parfois pas suffisant pour répondre aux attentes des acteurs de l'aval qui nécessitent des indicateurs plus spécifiques . Afin d'accroître la plus-value apportée aux agriculteurs, la démarche doit être complétée d'actions complémentaires, tels que des bilans carbones à l'échelle de la parcelle ou de l'exploitation, pour répondre aux exigences des filières bas carbone par exemple. Dans cette perspective, « Le Sillon Responsable » doit renforcer son articulation avec les besoins de l'aval des filières.

Par ailleurs, plusieurs démarches poursuivant des objectifs convergents se développent ; diagnostics carbone, indices de régénération, référentiels de durabilité, diagnostic « Le Sillon Responsable », etc... L'enjeu est désormais de construire des passerelles entre ces dispositifs afin de favoriser leur complémentarité, d'éviter la multiplication des diagnostics et de simplifier les parcours des agriculteurs. Une meilleure interopérabilité contribuera à renforcer la lisibilité des démarches, à limiter la dispersion des efforts et à maximiser la valeur créée pour l'ensemble des parties prenantes.

Encadré ❶ – Exemples de valorisation de la démarche « Le Sillon Responsable ».

– Pour la filière tournesol, les agriculteurs engagés dans la démarche reçoivent une prime à la tonne.

– Nous avons monté une filière de baguette régionale, en partenariat avec l'enseigne U et les acteurs de l'eau, Eau17 et l'Établissement public territorial de bassin Charente. Réservée aux agriculteurs engagés dans le dispositif « Sillon Responsable », elle garantit la protection de la qualité de l'eau et ouvre droit à une prime agroécologique.

Freins et leviers à la transition agroécologique

Quels sont les freins à l'adoption massive de l'agroécologie observés chez les agriculteurs ?

Les freins sont multiples : économiques, techniques, organisationnels et psychologiques. Cependant, le premier frein reste économique. Les trésoreries sont tendues et la transition implique à la fois des investissements et des modifications de pratiques. Autrement dit, une prise de risque à court terme, pour des effets attendus sur le temps long. Beaucoup d'agriculteurs ne peuvent pas se permettre ce changement de système. Il y a en réalité très peu de marge de manœuvre sur les exploitations et donc très peu de place au risque.

L'autre sujet est technique. Le territoire se situe majoritairement en zone intermédiaire, avec des sols à faibles potentiels agronomiques limitant fortement les cultures envisageables. Un des principaux leviers pour réduire l'impact environnemental, notamment du point de vue du travail du sol ou de l'utilisation de produits phytosanitaires, est la diversification des assolements. Concrètement, notre objectif est de diversifier les assolements entre les cultures d'hiver et les cultures de printemps, qui sont précisément les cultures qui présentent les meilleurs indicateurs environnementaux : un IFT plus faible en moyenne et un meilleur bilan carbone. Or sur le territoire, la plupart des cultures de printemps nécessitent d'être irriguées.

Océalia, comme ses adhérents, est pleinement consciente des enjeux climatiques. Sur notre territoire, nous attendons un taux de précipitations annuelles simi-

laires, mais réparti différemment, et surtout un déficit fort en période estivale. Il faut faire évoluer les pratiques, mieux piloter l'irrigation, la contraindre au strict besoin des plantes. C'est ce que nous encourageons. Malgré tout, l'accès à l'eau reste un levier à la mise en place de certaines pratiques agroécologiques, dont la diversification des assolements.

Comment financer la transition agroécologique ?

La transition est un service que les agriculteurs rendent à la société, ils ne doivent pas être les seuls à en assumer les risques et les coûts. Les systèmes de transitions coûtent plus chers. La question qu'il faut se poser est donc : comment financer collectivement la prise de risque ? La perspective d'un mécanisme de financement unique ne parait pas réaliste. Plusieurs briques devront s'agencer et c'est le rôle de la coopérative d'agglomérer l'ensemble des solutions existantes qu'il s'agisse de création de filières à plus-values, de mobilisation de paiement pour services environnementaux (PSE) ou des crédits carbones. Les PSE constituent une brique complémentaire intéressante. Océalia en fait la promotion active en l'intégrant dans la démarche « Le Sillon Responsable ». Aujourd'hui on observe encore peu d'effets concrets des PSE sur le terrain mais Océalia continuera d'être force de proposition pour co-construire ce type de solutions et les faire évoluer en adéquation aux besoins des agriculteurs. Les choses avancent, des dispositifs existent, mais ils sont insuffisants pour massifier.

Quels outils et innovations pour accélérer la transition agroécologique dans les prochaines années ?

Pour accélérer la transition agroécologique, il faut des outils de financement plus concrets et surtout une mobilisation de l'ensemble de l'écosystème. On observe une évolution de la vision de nos clients, ils expriment de plus en plus d'attentes en matière de transition agroécologique. Les filières sont à l'écoute mais il faut aller plus loin, notamment en combinant ce travail engagé auprès des secteurs privés avec des logiques de financements publics. Il faut travailler collectivement à produire des dispositifs de financement adaptés aux besoins, efficaces et surtout pas trop complexe d'un point de vue administratif.

L'ensemble des innovations techniques et technologiques seront bénéfiques en matière de gestion de l'eau pour ajuster l'irrigation mais du point de vue d'Océalia, nous attendons des innovations en termes partenariaux, notamment une compréhension partagée des enjeux, et une mobilisation des secteurs assuranciel et bancaire. Les dynamiques d'acteurs commencent à évoluer et tous tâchons nous mobiliser. Nous venons par exemple de déposer un projet dans le cadre de l'appel à projets PRAAM – « Prise de risques amont aval et massification de pratiques visant à réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques sur les exploitations agricoles » – qui associe la coopérative, des tiers de confiance et un assureur et dont l'objectif est de sécuriser la prise de risque liée à la mise en place de pratiques permettant la réduction de produits phytosanitaires.

Encadré ❷ – L'accès à l'eau comme condition pour la transition.

Pour donner un exemple très concret, Océalia monte une filière soja grâce à la construction d'une usine de trituration portée par la société d'intérêt collectif agricole Alicoop, dont Ocealia est actionnaire. L'objectif est de relocaliser la culture de soja à destination des élevages, pour tendre vers une autonomie protéique. L'impact environnemental est très favorable du point de vue bilan carbone, utilisation de produits phytosanitaires, simplification du travail du sol mais aussi en termes d'impact social à travers la création d'emploi en local. Pour autant, il faut de l'eau. On a donc un outil industriel opérationnel mais dépendant de l'accès à l'eau.

La place d'Océalia dans les projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)

Quel est l'intérêt pour une coopérative d'être présente dans ces instances locales ?

Océalia fait partie des acteurs concertés dans le cadre des PTGE des territoires de la Boutonne, du Clain ou encore du Curé pour n'en citer que quelques-uns. Sur notre territoire, nous avons un historique de travail autour des programmes liés à la qualité de l'eau, mais sur le volet quantitatif, nous ne sommes qu'au début de l'histoire. Il y a une vraie volonté de la part d'Océalia de monter en compétence sur le volet quantitatif car l'accès à l'eau va être un facteur limitant dans l'émergence de projet, y compris à impact positif, et pour le maintien de l'élevage.

Sur nos territoires, l'irrigation devient incontournable pour le développement de certaines filières et pour la diversification de la rotation et des assolements au sein des exploitations.

L'accès à l'eau comme outil de la transition agroécologique doit être discuté dans ces instances de gestion concertée de la ressource en eau.

Comment le regard « terrain » que vous apportez influence-t-il les décisions en matière de gestion de l'eau ?

Les diagnostics liés à la démarche « Le Sillon Responsable » amènent des chiffres, des éléments concrets et tangibles pour défendre les agriculteurs sur les territoires et donner à voir les changements qu'ils opèrent. Les indicateurs d'engagement des agriculteurs dans des pratiques agroécologiques sont de bons éléments de discussion, voire de négociation, lors de l'élaboration des plans d'action adossés aux programmes ressources ou aux PTGE. Nous apportons une expertise sur la pertinence des actions ou encore la réelle capacité des agriculteurs à mettre en place ces actions.

Votre vision prospective ?

Océalia n'a pas fait d'étude précise sur le changement climatique à horizon 2050, mais est spleinement conscient que les tensions sur la ressource vont s'accroître. De l'irrigation sans agroécologie, ce n'est pas concevable mais à l'inverse l'irrigation peut- être un outil pour l'agroécologie. Il faut une vision prospective de l'impact du recul de l'irrigation sur l'agriculture y compris l'agroécologie et que les études prospectives de type « Hydrologie-Milieux-Usages-

Climat » prennent en compte ce constat, ainsi que les enjeux économiques de production, de maintien de l'agriculture et de l'élevage sur le territoire et de souveraineté alimentaire.

Finalement, le « Le Sillon Responsable » est un outil en constante évolution. Il a vocation à être révisé et enrichi à partir des retours de terrain et en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, afin de garantir sa pertinence, son efficacité et sa capacité à répondre durablement aux besoins identifiés. ■

Encadré ❸ – Les études « Hydrologie-Milieux-Usage-Climat ».

Les études « Hydrologie-Milieux-Usage-Climat » (HMUC) sont un des outils du bassin Loire-Bretagne, introduit dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Loire-Bretagne 2016-2021 pour contribuer à l'atteinte du bon état des masses d'eau fixé par la directive cadre sur l'eau et, en particulier, définir les conditions de prélèvements en basses eaux. Elles sont maintenant reconnues comme un élément de la phase diagnostic des projets de territoires pour la gestion de l'eau (PTGE).

Voir aussi…

Dans le numéro « Animer un projet de territoire pour la gestion de l'eau : les défis de la prospective et de l'agroécologie » :

Les projets de territoire de gestion de l'eau : de leur principes et émergence à une appropriation différenciée selon les bassins hydrographiques. **https://doi.org/10.20870/Revue-SET.2026.52.10296**

Retour d'expérience sur le projet de territoire pour la gestion de l'eau du bassin versant du Curé. **https://doi.org/10.20870/Revue-SET.2026.52.10472** *(à paraître)*